

Commission permanente du 29 mai 2017

La Région investit plus de 10,2 M€ pour soutenir l'emploi, le développement économique et l'innovation

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce lundi 29 mai 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué plus de 10,2 M€ pour soutenir près de 350 dossiers économiques innovants pour le territoire et son développement.

Soutenir le développement des entreprises, des structures associatives ou universitaires ainsi que des pôles de compétitivité

Pour accompagner le développement économique et contribuer à créer ou à maintenir des emplois, la Région attribue des aides à plusieurs entreprises et structures du Grand Est, parmi lesquelles :

- **les pôles de compétitivité Fibres-Energivie, Industries Agro-Ressources et Véhicule du Futur** bénéficient de subventions d'un montant global de plus d'**1 M€** pour leurs plans d'actions 2017 en faveur de la recherche et des entreprises. Il est à noter que lors de la précédente Commission permanente, un soutien total de 900 k€ avait été octroyé aux trois autres pôles du Grand Est (Alsace Biovalley, Matérialia et Hydreos),
- plus de **218 000 €** viennent directement en appui au Centre d'Essais Textile Lorrain (CETELOR) de l'Université de Lorraine, à Epinal (88), pour **le développement du projet collaboratif « SINFONI »**¹. Ce projet a pour objectif de développer des matières premières issues de fibres végétales, de substitution aux fibres minérales et synthétiques issues du pétrole et de les intégrer à des produits finis répondant aux exigences industrielles. Les principaux marchés envisagés sont les composites, le béton et les isolants,
- une subvention de **200 000 €**, versée dans le cadre de l'aide aux minimis, permettra à l'entreprise **Plastiques Pöppelmann France** de faire de son usine de Rixheim (68) un site référent pour la fabrication de pièces en silicone,
- la société **Sevenday**, à Soultz (68), spécialisée dans la fabrication et la commercialisation (sous marque de distributeur) de céréales pour petit-déjeuner pour la grande distribution, bénéficie d'une aide exceptionnelle de **173 700 €** pour l'acquisition d'une peseuse associative et d'une ligne d'emballage synchronisée,
- une aide de près **107 500 €** est accordée à l'entreprise **Le Bras Frères**, à Belleville-sur-Meuse (55), pour l'acquisition de matériel de taille de charpente, qui permettra **la création de 15 emplois**,
- **7 entreprises** bénéficient de **diagnostics de performance industrielle** dans le cadre du **plan régional « Usine du Futur » dans le Grand Est**, diagnostics qui sont entièrement pris en charge par la Région.

¹ retenu dans le cadre de l'appel à projet national « Projets de recherche et développement structurants des pôles de compétitivité »

Aider la création et la reprise d'entreprises

Pour soutenir le maintien d'emploi dans le cadre de la transmission/reprise et de la création d'entreprises, la Région a voté une enveloppe globale de plus d'**1 M€** correspondant à **plus de 185 emplois repris ou créés** au total, avec notamment :

- **213 000 €** d'aides régionales qui viennent en appui à la reprise de **6 entreprises artisanales et industrielles** lorraines, contribuant ainsi à **créer 11 emplois et à en maintenir 83**. Par ailleurs, **120 500 €** sont affectés à la reprise de **19 entreprises nouvelles**, permettant la création de **35 emplois**,
- **28 projets de créations/reprises d'entreprises** en Alsace bénéficient de subventions d'un montant global de plus de **199 000 €** dans le cadre des dispositifs **GRACE et GRACEA**. On peut citer par exemple la **SARL Hitcall Europe**, spécialisée dans la formation de téléprospecteurs, à Schiltigheim (67), qui se voit attribuer **11 520 €** pour le lancement de son activité, permettant **le recrutement de 4 personnes en CDI**,
- près de **162 500 €** sont attribués à **23 entreprises champardennaises** dans le cadre du dispositif ENVOL, dont **l'Ecurie Rocroyenne d'Attelage**, à Rocroi (08), soutenue à hauteur de **7 600 €**. La Commission permanente a également décidé d'accorder **80 000 €** à **la SAS La Davant**, à Nogent (52), pour la reprise de deux concessions Peugeot et Citroën et l'élargissement de leur secteur géographique sur Chaumont et Langres.

Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

En accompagnant le secteur de l'ESS, la Région contribue à des emplois durables et non-délocalisables. On peut citer par exemple :

- des subventions d'un montant total de plus de **285 700 €** ont été accordées en faveur de **8 entreprises de l'ESS lorraines** pour les soutenir dans leurs investissements matériels, permettant de **créer 9 emplois et d'en maintenir 415**. La Commission permanente a également décidé de renouveler sa convention d'objectifs avec **Lorraine Mouvement Associatif**, à Tomblaine (54) et de soutenir la structure à hauteur de **134 500 €**,
- **55 000 €** ont été attribués à **4 associations alsaciennes**, dans le cadre du dispositif « Aides régionales aux emplois associatifs » (AREA), permettant **la création de 4 emplois**. Par ailleurs, la Région soutient la **CPCA SARA Alsace Mouvement Associatif** pour un montant de **60 360 €**, dans le cadre d'une convention d'objectifs,
- **l'association Développement pour l'Emploi, la Formation et l'Insertion Socioprofessionnelle (DEFIS)** à Lecey (52), et **l'association Chlorophylle**, à Romilly-sur-Seine (10), bénéficient d'aides à la création d'activité à hauteur respective de **50 000 €** et **27 567 €**,
- le dispositif « Grand Est emploi associatif » soutient la **création de 5 nouveaux emplois CDI associatifs** - dont 3 recrutements de jeunes de moins de 30 ans - pour un montant global de **116 000 €**,
- **8 bourses émergences SCOP**, pour un montant total de **32 000 €**, accompagnent la reprise en SCOP de l'entreprise SEPAREX à Champigneulles (54),

- un soutien régional de 30 000 € est accordé à chacun des **10 DLA** (Dispositif local d'accompagnement)² départementaux pour un total de **300 000 €**.

Accompagner l'export

Conseil à l'export, prospection dans les salons professionnels internationaux ou recrutement spécifique, les aides régionales en faveur des PME et TPE dans le développement à l'international représentent ce mois-ci une enveloppe de plus de **670 200 € pour 55 projets**.

CONTACT	Gaëlle Tortil-Texier
PRESSE	06 78 79 93 36/03 88 15 69 84 presse@grandest.fr gaelle.tortil-texier@grandest.fr

² Dispositif dédié aux structures employeuses de l'Économie sociale et solidaire (ESS) pour les accompagner dans leurs démarches de création, consolidation et développement de l'emploi et de l'activité.